

Commission de l'application des normes

Date: 19 mai 2025

Les gouvernements figurant sur la liste des cas individuels ont la possibilité, s'ils le souhaitent, de présenter à la commission des informations écrites.

► Informations sur l'application de conventions ratifiées fournies par les gouvernements inscrits sur la liste des cas individuels

Sri Lanka (ratification: 2000)

Convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973

Le gouvernement a communiqué les informations écrites ci-après, de même que des statistiques sur la nature des infractions détectées et des sanctions imposées dans les cas d'emploi d'enfants, et des statistiques sur les taux de scolarisation et d'abandon scolaire des enfants de moins de 16 ans.

Le gouvernement remercie la commission d'experts d'avoir pris note avec satisfaction de l'augmentation à 16 ans de l'âge minimum d'admission à l'emploi. Le gouvernement reste pleinement déterminé à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir que tous les enfants sont protégés contre le risque de travail des enfants.

Par ailleurs, Sri Lanka a rejoint l'Alliance 8.7 en 2018 et est depuis un membre actif du réseau. Preuve de son engagement, le pays a présenté son plan d'action sur le travail des enfants, le travail forcé et la traite des personnes lors de la 18^e réunion du Groupe de coordination mondiale en avril 2024.

Sri Lanka dispose d'un système juridique et administratif solide pour prévenir le travail des enfants. Actuellement, l'âge minimum d'admission à l'emploi est fixé à 16 ans et aucun enfant plus jeune ne peut être employé, ce qui est conforme à la politique nationale d'éducation. En 2021, dans le but de protéger les jeunes enfants, la liste des travaux dangereux a été allongée de 51 à 71 types de travail dangereux.

Le ministère du Travail a pris de nombreuses initiatives novatrices pour éradiquer le travail des enfants de Sri Lanka. L'une d'entre elles consiste à prendre contact avec des communautés et des organisations locales pour les sensibiliser au travail des enfants. Avec le soutien de la police de proximité, le ministère du Travail a lancé des campagnes de sensibilisation et de renforcement des capacités au niveau communautaire. Ces campagnes progressent bien et nous espérons qu'elles nous aideront à atteindre notre objectif.

Le ministère du Travail dispose d'un vaste réseau de bureaux régionaux sur toute l'île, ce qui lui permet de mener des activités d'inspection et de contrôle efficaces dans tous les districts. Cette présence généralisée permet aux inspecteurs du travail de réagir rapidement aux plaintes et de mener des inspections régulières, y compris dans les régions rurales. En outre, les inspecteurs du travail possèdent de solides connaissances et ont suivi une formation spécialisée sur le travail des enfants, augmentant ainsi leurs capacités à détecter et traiter les cas de travail des enfants dans le secteur informel. Ces atouts institutionnels et les efforts constamment déployés en matière de contrôle de l'application font que Sri Lanka est relativement bien placé dans la région pour éliminer le travail des enfants.

Le ministère du Travail, en collaboration avec la Division de la police de proximité de la police de Sri Lanka, a démarré, au niveau communautaire, des activités de sensibilisation de la société civile au rôle de la responsabilité sociale dans l'élimination du travail des enfants. Le programme pilote a été déployé dans le district de Colombo en 2024. C'est ainsi que quatre officiers divisionnaires et des officiers de la police de proximité de tous les commissariats du district de Colombo ont suivi une formation spéciale le 20 août 2025. Ensuite, tous les officiers de la police de proximité ont créé des comités consultatifs et 587 dirigeants communautaires et religieux ont été invités. Des commissaires-assistants et des commissaires-délégués du ministère du Travail ont participé à ces programmes de sensibilisation en tant que spécialistes. Parallèlement, des formations ont été dispensées à des agents de police des divisions de police de proximité et à des fonctionnaires du ministère du Travail (inspecteurs du travail) sur l'élimination du travail des enfants. Les détails des programmes sont les suivants. Au total, 244 personnes ont participé à ces programmes.

Un programme de formation des formateurs a également été organisé en 2025 dans le but de constituer un groupe de formateurs au sein des inspecteurs du travail et mener des programmes de sensibilisation dans tout le pays afin de promouvoir le dialogue social et d'éliminer le travail des enfants. Ce programme a permis de former 63 personnes.

Le système de gestion des plaintes du ministère du Travail dispose d'un champ distinct pour déposer des plaintes relatives au travail des enfants. Même les plaintes anonymes font l'objet d'une enquête, et l'Autorité nationale de protection de l'enfance (NCPA) a été créée et accède séparément aux plaintes reçues par l'intermédiaire de la ligne d'assistance téléphonique 1929 pour les enfants.

Sri Lanka a déjà réussi à réduire sensiblement le travail des enfants, sous toutes ses formes. D'après l'enquête de 2016 sur le travail des enfants, 1 pour cent des enfants travaillaient. La Division des statistiques du ministère du Travail a récemment (2024) mené une étude sur le travail des enfants dans le district de Colombo, sur la base d'un échantillon de 1 000 foyers, afin d'identifier le risque de travail des enfants et d'en mesurer l'ampleur. L'étude a révélé que seul 0,3 pour cent des enfants menaient des activités économiques, soit un chiffre inférieur à celui de l'enquête de 2016 sur le travail des enfants.